



**MINISTERIO DE
LA PRESIDENCIA**

**CENTRO DE ESTUDIOS
POLÍTICOS Y CONSTITUCIONALES**



Strasbourg, le 20 avril 2009

CDL-UD(2009)003prog
Or. angl.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

**en coopération avec
LE CENTRE D'ETUDES POLITIQUES ET CONSTITUTIONNELLES (CEPC)**

SEMINAIRE UNIDEM

« LE CONTROLE DU PROCESSUS ELECTORAL »

Centre d'Etudes politiques et constitutionnelles

Madrid, Espagne, 23 – 25 avril 2009

PROJET DE PROGRAMME

JEUDI 23 AVRIL 2009

Arrivée des participants - Réception et dîner d'accueil au ministère des Affaires étrangères et de la Coopération espagnol

VENDREDI 24 AVRIL 2009**Lieu: Centre d'études politiques et constitutionnelles**

10h00-10h30 Discours inauguraux (Bienvenue et introduction de la Conférence)

José Luis DE FRANCISCO, Secrétaire d'Etat aux affaires constitutionnelles et parlementaires, ministère de la Présidence (Espagne)

Ángel LOSSADA TORRES-QUEVEDO, Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères (Espagne)

Jan HELGESEN, Président de la Commission de Venise

Thème 1 : Une analyse comparative des organes en charge du contrôle électoral, en particulier les organes judiciaires

10h30-11h00 Rapport introductif

Paloma BIGLINO CAMPOS, Directrice du CEPC

11h00-11h30 *Pause café*

11h30-12h30 Contrôle judiciaire – étude de cas (Europe)

Modérateur

Antonio MARTÍN VALVERDE, Président de la Commission électorale centrale espagnole et Juge à la Cour suprême d'Espagne

Participants

Pablo SANTOLAYA MACHETTI, Commission électorale centrale espagnole et Professeur de droit constitutionnel, Université d'Álcala

André ROUX, Professeur à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence (France)

Vassilis ANDROULAKIS, Maître des requêtes, Conseil d'Etat, Grèce

Milan PODHRAZKY, Chancelier de la Cour administrative suprême, République tchèque

12h30-14h00 *Déjeuner*

14h00-14h45 Contrôle judiciaire – étude de cas (Amérique latine)

Modérateur

Pablo PÉREZ TREMPS, Juge à la Cour constitutionnelle d'Espagne

Participants

Le Tribunal électoral de l'Uruguay
Carlos A. URRUTY NAVATTA, Président

La Cour suprême des élections du Costa Rica
Luis Antonio SOBRADO GONZALEZ, Président

Le Tribunal fédéral électoral du Mexique
Salvador NAVA GOMAR, Juge

14h45-15h15 Discussion

15h15-15h45 *Pause café*

Thème 2 : Le rôle des instances judiciaires supranationales dans la garantie de la qualité du processus électoral : la Cour européenne des droits de l'homme et la Cour interaméricaine des droits de l'homme

15h45-17h15 Le contrôle du processus électoral dans les systèmes européen et interaméricain

Modérateur

George PAPUASHVILI, Président de la Cour Constitutionnelle de Géorgie

Participants

15h45-16h15 Cour européenne des Droits de l'Homme
Luis LÓPEZ GUERRA, Juge

Cour interaméricaine des droits de l'homme
José Fernando OJESTO MARTÍNEZ, Professeur, UNAM, Mexique

16h45-17h15 Discussion

SAMEDI 25 AVRIL 2009**Lieu: Centre d'études politiques et constitutionnelles****Thème 3 : Le contrôle économique spécialisé : le contrôle du financement des campagnes électorales**

09h00-09h45 Le contrôle financier des campagnes électorales

Modérateur

Manuel NUÑEZ PEREZ, Président de la Cour de l'Audit espagnole

Participants

Felipe GARCÍA ORTIZ, Cour de l'Audit espagnole

Samuel ISSACHAROFF, Université de l'Ecole de droit de New York, NY

Francesc VALLÈS VIVES, Professeur titulaire de droit constitutionnel, député aux Cortes Generales

Jaime CÁRDENAS GRACIA, Chercheur de l'IJ-UNAM (Mexique)

09h45-10h15 Discussion

10h15-10h45 *Pause café*

Thème 4 : Le contentieux électoral : un résumé

10h45-11h15 Rapports introductifs

Aspects procéduraux : Srdjan DARMANOVIC, Professeur, Université du Monténégro, Podgorica

Aspects substantiels : Pierre GARRONE, Chef de la Division des élections et des référendums, Commission de Venise, Conseil de l'Europe

11h15-12h15 Table ronde sur les questions électorales en pratique

Modérateur

Luis María DIEZ-PICAZO, Juge à la Cour suprême d'Espagne

Participants

Salvador NAVA GOMAR, Juge au Tribunal fédéral électoral du Mexique

Autres participants

12h15-12h30

Conclusions

Didier MAUS, Président de l'Association internationale de droit constitutionnel

12h30-13h30

Déjeuner